

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÛRETÉ, DE SÉCURITÉ ET D'ENVIRONNEMENT



Assala Gabon s'engage à mener ses opérations de manière responsable et durable, conformément à la politique d'Assala Energy en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

De plus, en tenant compte des défis stratégiques et des sensibilités environnementales associés à notre environnement opérationnel au Gabon, et dans le respect de nos partenaires, nous nous engageons à atteindre les objectifs suivants :

- Consulter régulièrement nos parties prenantes afin de garantir la transparence, d'anticiper les potentiels risques, d'identifier les possibilités de collaborer plus efficacement et d'échanger les bonnes pratiques de manière proactive.
- Établir des objectifs annuels de performance et d'amélioration continue et veiller à ce qu'ils soient efficacement communiqués et reflétés dans les plans opérationnels.
- Fournir des ressources adéquates afin d'assurer la réalisation de nos objectifs et de contrôler nos performances.

- Surveiller de manière proactive nos performances afin de garantir la conformité aux exigences réglementaires applicables et maintenir des pratiques de gestion conformes aux exigences de la norme ISO 14001:2015. Fixer des objectifs d'amélioration continue dans toute l'entreprise en s'engageant à réduire les émissions, les rejets et les déchets.
- Réaliser un examen et une mise à jour annuelle du plan d'action environnemental et social (PAES) de nos opérations en prenant en considération les directives pertinentes de la SFI et les bonnes pratiques du secteur.
- Planifier et répondre à l'objectif de la Banque mondiale visant à éliminer le torchage systématique d'ici 2030.
- Être responsable vis-à-vis les autorités de régulation et être transparent sur nos performances et nos projets.

Protéger l'environnement et éliminer ou limiter toute incidence négative

- Mettre en place des contrôles pour prévenir la pollution et préserver la biodiversité dans toutes les zones qui pourraient être affectées par les opérations d'Assala Gabon et au sein de nos installations. Cela inclut les écosystèmes terrestres et marins où tous les rejets ou déchets sont réduits au maximum, à un niveau égal ou inférieur aux niveaux recommandés par l'IFC, conformément aux bonnes pratiques internationales.
- Identifier les occasions permettant de réduire, réutiliser, recycler et/ou récupérer et assainir nos déchets dangereux et non dangereux : mettre en œuvre un plan visant à réduire de manière significative les niveaux de déchets hérités stockés d'ici à 2025.
- Surveiller, contrôler et réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre, réduire de moitié les niveaux de torchage de 2019 à 2025 et éliminer tout torchage d'ici à 2030, conformément à l'accord de Paris et aux objectifs du gouvernement gabonais. Réduire nos émissions non liées aux gaz à effet de serre en respectant les normes internationales.
- Surveiller et contrôler tous les rejets de déchets à la surface et les infiltrations dans nos sous-sols.
- Assurer un impact positif net sur la biodiversité en suivant le plan d'action en faveur de la biodiversité (BAP-Biodiversity Action Plan).
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion durable des ressources naturelles, y compris l'eau et l'énergie.

Prévenir et gérer de manière proactive les risques en matière de santé, de sécurité et d'environnement

- Maintenir l'intégrité de nos actifs en veillant à ce que les ressources, les systèmes de contrôle et les processus appropriés soient en place et fonctionnent correctement tout au long de leur cycle de vie.
- S'assurer que les procédures d'identification et d'intervention en cas d'urgence soient mises en œuvre sur tous nos sites.
- Organiser des formations périodiques et des tests réguliers de nos procédures d'intervention d'urgence avec tous les acteurs et parties prenantes concernés.
- Conduire une enquête pour tous les incidents et partager les enseignements tirés des incidents (LFI-Learning From Incidents) au sein de l'entreprise.

Promouvoir le travail d'équipe et la collaboration efficace avec nos prestataires de services pour améliorer nos performances

- Désigner des collaborateurs Assala compétents pour mener nos activités et investir dans leur développement afin d'accroître leurs compétences.
- Veiller à ce que le personnel soit conscient de sa contribution et de ses responsabilités dans la réalisation de nos objectifs.
- Mettre en place des systèmes de gestion qui garantissent efficacement la continuité des activités, sans empêcher le personnel et les prestataires de services d'atteindre les objectifs de l'entreprise en toute sécurité.
- Collaborer avec nos prestataires de services autour de l'amélioration continue de nos activités respectives. Offrir à l'ensemble du personnel et des contractants la possibilité de soumettre des commentaires et d'être entendus dans un environnement sûr et de confiance.

Le respect de nos engagements nécessite la participation et la coopération de toutes les personnes impliquées dans nos activités, sous la direction et le leadership de l'équipe de gestion d'Assala Gabon. Si le respect de nos engagements et la sécurité entrent en conflit, nous avons tous la responsabilité individuelle et collective de choisir la sécurité plutôt que les résultats opérationnels. Cela inclut la responsabilité d'interrompre une tâche chaque fois que les activités peuvent entrer en conflit avec nos valeurs HSE.


Brice Morlot

Directeur Général – Assala Gabon SA
Mai 2023